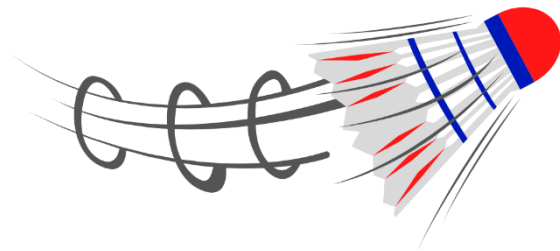




Comité Départemental de Badminton de Paris

Assemblée Générale Ordinaire

Jeudi 22 juin 2023



A la Maison de la vie associative et citoyenne
181 avenue Daumesnil
75012 PARIS

ORDRE DU JOUR

18h30 : Accueil des participants et vérification des pouvoirs (quorum requis ¼ des délégués et des voix)

18h45 : Cocktail dinatoire et remises des Médailles et récompenses

19h15 : Ouverture de l'Assemblée Générale par le président

- Allocution des invités

- Retour sur la saison 2022/2023

- Désignation du président de séance

- Approbation du procès-verbal de l'AG du 15 juin 2022

- Rapport moral du président

- Rapport d'activité des commissions

- Rapport financier :

Présentation du compte de résultat 2022 et vote

Vote de l'affectation du résultat

Vote du timbre Comité et du montant de l'affiliation 2023-2024

Présentation du budget prévisionnel 2023 et vote

- Election des postes vacants au Conseil d'Administration

- Election des représentants du comité aux AG de la ligue

- Questions diverses

Clôture de l'Assemblée Générale

Sommaire

Table des matières

A. Commission sportive	4
1. Compétitions sur le territoire saison 2022/2023	4
1. Championnats Interclubs	5
B. Commission jeunes	5
1. Bilan saison 2022-2023	5
C. Commission développement	7
D. Commission communication	10
E. Commission Formation	11
1. Formation Officiels Techniques	11
2. Formation Techniciens	12
F. Commission Financière	13
1. RAPPORT FINANCIER EXERCICE 2022	13
a. Compte de résultat 2022	13
b. Bilan exercice 2022	16
2. RAPPORT FINANCIER BUDGET 2023	17
a. Compte de résultat budget 2023	17

A. Commission sportive

1. Compétitions sur le territoire saison 2022/2023

a. Adulte

Championnats Départementaux

Les Championnats Départementaux Séniors (Simple et Double/Mixte) et Vétérans ont tous été organisés cette année à Paris au gymnase Alexandre Lippmann :

- Championnat Départemental Vétérans : Les 17 & 18 décembre 2022, 159 inscrits.
(+ 64 par rapport à 2021/2022)
- Championnat Départemental Double & Mixte : Les 11 et 12 mars 2023, 408 inscrits. (+ 74 par rapport à 2021/2022)
- Championnat Départemental Séniors Simple : Les 01 et 02 avril 2023, 267 inscrits.
(+ 55 par rapport à 2021/2022)

Tournois des clubs

7 clubs ont organisé un total de 9 tournois individuels (en dehors du Comité 75) :

- APSAP (x2),
- BAD18,
- BBG13,
- CPS10,
- CSM20,
- Stade Français (x2),
- WB

Soit 3 tournois supplémentaires par rapport à 2021/2022. Nous encourageons l'ensemble des clubs parisiens à organiser des tournois séniors qui sont un levier de développement pour notre sport et qui permettent également de diversifier les ressources financières.

b. Jeunes

Cette saison 4 Clubs ont organisé des étapes du Circuit Jeunes : BAP, ESC11, RCF, Stade Français. Aucune rencontre Promobad n'a été proposée cette saison par les clubs.

Vous retrouverez le détail des tournois et rassemblements organisés par les clubs et le Comité dans le compte rendu de la commission jeunes.

1. Championnats Interclubs

Saison 2022/2023

La saison 2022/2023 déroulée sans accroc majeur mais quelques perturbations liées aux périodes de grèves. La Commission Départementale Interclubs (CDI) s'est réunie durant la saison pour le bon déroulement des Interclubs, encadrée par Fabien DESHOMMES elle est composée de sept membres :

- Chad ABDILLAH (BAD17)
- Clarence TOUZE (RCF)
- Jean-François CAVRET (CS)
- Jean-Sébastien EIDELIMAN (BAP)
- Joachim VINCENT (EBPS12)
- Lydie JARDON (ASBG)
- Sophia HADJIAT (WB)

Nombre d'équipes engagées pour la saison 2022-2023 :

- 60 équipes en Mixte (+1 équipe par rapport à 2021/2022)
- 24 équipes en Masculin (identique saison 2021/2022)
- 17 équipes en Coupe Féminine de Paris (+2 équipes par rapport à 2021/2022)
- 18 équipes en Interclubs Vétéran (+5 équipes par rapport à 2021/2022)

Deux équipes (RCF-3 et ESCXI-2) montent en R3 la saison prochaine.

B. Commission jeunes

1. Bilan saison 2022-2023

Cette saison, le Comité 75 a accueilli un nouveau CTD, Pia Mansuy, en prenant ses fonctions au mois de septembre, elle a sous sa responsabilité la partie technique, sportive en accompagnant les clubs dans la mise en place de leur projet sportif.

Dispositif Avenir Départemental (DAD)

L'objectif du DAD est de détecter les joueurs (poussins et benjamins 1) montrant un potentiel pour les sélectionner pour le DAR (Dispositif Régional).

Le Comité a organisé le DAD le samedi 8 octobre 2022 au gymnase Lippmann. Au total, 16 poussins et poussines du département 75 (1 minibad et 15 poussin(e)s 1 et 2.) ont participé à ce rassemblement, issus de 7 clubs parisiens.

Les situations mises en place ont permis de relever les acquis et les points à travailler, on note globalement une belle implication des jeunes badistes. A l'issue de ce DAD du 8 octobre 2022, les joueurs et joueuses proposés pour le DAR étaient au nombre de 10.

Rassemblements jeunes

Le Comité organise maintenant depuis deux saisons des rassemblements minibad et poussins en amont des 5 journées de réception des Interclubs Nationaux, afin de diversifier les rencontres entre les jeunes et de les initier à la compétition. Pour la saison 2022-2023, quatre rassemblements ont eu lieu au gymnase Lippmann le :

- samedi 10 décembre 2022,
- samedi 28 janvier 2023,
- samedi 25 février 2023,
- samedi 15 avril 2023.

Une vingtaine de joueurs et joueuses étaient présents issus de 7 clubs parisiens.

Le bilan de ces Rassemblements Jeunes s'avère très positif. Nous constatons un bel engouement chez les jeunes et notamment chez les filles ainsi qu'un investissement croissant de nos jeunes du département vers la compétition. La participation et l'investissement des parents dans le projet sportif de nos jeunes est également à remarquer.

Regroupements pour la préparation du Championnat des Comités Franciliens

Le Championnat Intercomité ayant été annulé pour cette saison 2022/2023, le Regroupement Intercomité prévu le samedi 27 mai 2023 (de 9h à 17h au Gymnase Lippmann, 75017 Paris) a été maintenu, transformé en stage d'entraînement : une belle occasion de progresser sur toute la journée.

Circuit Départemental Jeunes (CDJ)

Cette saison 4 étapes ont été organisées (sur les 6 CDJ programmés) regroupant en moyenne entre 100 et 130 jeunes. Un grand merci aux clubs ayant pris en charge l'organisation et qui ont ainsi permis aux jeunes de se mesurer entre eux :

- CDJ 1 (reporté) : 5 février 2023 – LN
- CDJ 2 : 27 novembre 2022 - RCF
- CDJ 3 : 11 décembre 2022 – SF x WB
- CDJ 4 : 22 janvier 2023 – Non attribué
- CDJ 5 : 26 mars 2023 – EBPS - Annulé
- CDJ 6 : 14 mai 2023 - BAP

Pour la première fois deux clubs ont mutualisé l'organisation pour répondre aux problématiques rencontrées. Le Comité encourage les clubs à reproduire cette démarche afin d'augmenter le nombre de rencontre pour les jeunes et pouvoir organiser les 6 étapes prévues.

Bilan de la saison 2022/2023

Les clubs ayant organisé une étape sont très motivés pour reconduire leur engagement lors de la saison prochaine. Il en ressort également qu'au vu du nombre d'inscrits croissants il est difficile de tous les accepter sur l'ensemble des étapes, la commission jeunes proposera pour la saison prochaine de modifier la formule proposée aux clubs.

Interclubs Jeunes (ICJ)

Cette saison 7 clubs ont inscrit leurs jeunes sur cette édition. Le Comité a dû fusionner les catégories benjamins et minimes, ainsi que les cadets et les juniors par manque d'équipes inscrites.

La catégorie minimes/benjamins s'est déroulée en une poule unique de 5 équipes, et les cadets/juniors en deux poules de 4 équipes.

Championnat Départemental Jeunes

Le championnat départemental jeunes s'est déroulé les 10 et 11 juin 2023. Il a permis à 110 jeunes de se challenger pour le titre de champion et championne départemental.

Le Comité a choisi cette saison d'ouvrir le championnat aux NC afin de laisser l'opportunité à chaque jeune de participer et découvrir la compétition.

Autres actions

Un stage sport vacances à destination du public jeunes a été organisé la première semaine des vacances scolaires de février, du 20 au 24 février 2023, en collaboration avec la ville de Paris.

Il est également à noter l'augmentation significative des stages organisés par les clubs.

C. Commission développement

Pour cette saison 2022/2023, le Comité a poursuivi le développement actif des projets déjà lancés sur le territoire parisien à savoir :

- Ecoresponsabilité
- Féminisation
- Sport entreprise
- Pratique Sénior
- Scolaire (UNSS et USEP)
- Jeunes
- Etudiants (STAPS)

Chaque projet est consultable dans son intégralité sur notre nouveau site : <https://codep75.org/#> onglet développement.

Ecoresponsabilité

Grande nouveauté pour la saison 2022/2023, le Comité a adopté une démarche éco-responsable sur l'ensemble de ses activités « 0 papier, 0 plastique, 100% recyclable ».

Sensible à cette thématique, il souhaite impulser cette démarche auprès des clubs et des acteurs du badminton parisien. Le Comité adopte également l'écoresponsabilité sur les événements qu'il organise ou auxquels il participe.

L'ensemble des championnats départementaux et autres compétitions organisés par le Comité sont labélisés « Ecobad 2 étoiles ».

Certaines obligations liées au projet d'écoresponsabilité ont nécessité des modifications et des investissements pour répondre aux obligations. (Telle que la saisie des scores se faisant directement sur des tablettes mises à disposition à la table de marque afin de stopper les impressions papier, les cadeaux d'accueil ou la buvette tenue par les clubs sont éco-responsables...).

Le Comité s'est associé au projet de la FFBaD, en utilisant le partenariat avec l'entreprise Compo'plume pour le recyclage des volants usagés. Des boîtes sont présentes sur l'ensemble des événements. Les clubs parisiens peuvent également en bénéficier, le Comité prend à sa charge la totalité des coûts des boîtes de volants à recycler.

Pour toutes demandes et renseignements merci d'adresser un mail :
developpement@codep75.org

Féminisation

Le Comité a poursuivi ses actions pour développer la pratique féminine, sur le territoire parisien et faire du badminton un vecteur d'intégration sociale. Ce projet de féminisation engagé en 2020 s'adresse aux licenciées et non licenciées, 4 clubs parisiens (ASBG, Who's Bad, RCF, BBG13) participent à sa mise en œuvre.

Cette saison, le Comité a organisé un stage féminin le samedi 26 novembre et un stage mixte le samedi 25 mars. Tous deux ont eu lieu dans la matinée et ont regroupé une dizaine de participantes/participants. Une journée des dames a également été organisée en collaboration avec le club de Who's Bad l'après-midi du samedi 26 novembre.

L'objectif étant pour la prochaine saison de proposer plus de journées de ce type à destination du public féminin en collaboration avec les clubs participant au projet.

En complément, le Comité a été lauréat d'un appel à projet « Paris Sportives » créé par la mairie de Paris et la Direction Jeunesse et Sport. La thématique est de proposer des animations de découverte du badminton d'avril à octobre, à destination des femmes éloignées de la pratique sportive les :

- Mardi sur l'avenue de saxe de 15h à 16h
- Vendredi au square du temple de 15h à 16h

Sport entreprise

Pour cette saison 2022/2023, le Comité a obtenu 5 créneaux (soit 6h de pratique) à la pause déjeuner.

- Le lundi à Saint Germain
- Le mardi et vendredi à Lippmann
- Le mercredi à Vaugirard
- Le jeudi à Pierre Rémond

De plus, le Comité organise son 1^{er} tournoi entreprise le 24 et 25 juin 2023, à Lippmann - 17^e. Ce tournoi est ouvert à tous licenciés ou non et se déroulera en format « Ronde Italienne ». Il viendra clôturer la semaine de la qualité de vie et des conditions de travail organisée par l'ANACT et la quinzaine du badminton. Le Comité poursuit son activité auprès des entreprises à proximité des gymnases pour proposer un choix de pratique plus personnalisé. Il va privilégier certains arrondissements riches en activités professionnelles tel que le 17^{ème} et ainsi redynamiser son projet.

Pratique Sénior

Le Comité a été lauréat pour la deuxième année consécutive de l'appel à projet héritage JOP 2024 « Sport Séniors » en extérieur ; en partenariat avec la mairie de Paris et le fonds du COJO Paris 2024. Ainsi il a poursuivi sur cette saison les séances d'animation d'avril à octobre 2023, dans trois centres d'action sociale de la ville de Paris (CAVSP) :

- Le mercredi de 10h30 à 11h30 au club Desnouettes Paris 15^{ième}
- Le jeudi de 10h30 à 11h30 au club des Ternes Paris 17^{ième}
- Le jeudi de 14h à 15h au club Saint Ange Paris 17^{ième}

Au total une quinzaine de séniors participe à chaque animation hebdomadairement.

De plus, le Comité se rend tous les quinze jours au sein de l'EPHAD « les Solanacées » situé dans le 12^{ème} arrondissement pour des animations de badminton dans le cadre de sa convention avec l'établissement.

Scolaire (UNSS et USEP)

Le Comité a réalisé, dans le cadre de son projet « jeunes scolaires », des animations de découverte au sein des écoles parisiennes participantes, ceci faisant l'objet d'une convention avec l'USEP pour la période scolaire du 1^{er} janvier au 4 juillet 2022. Un cycle de deux séances par école a été mis en place pendant cette période. Au total 1.300 jeunes ont pu découvrir le badminton et 44 actions ont été réalisées dans des écoles du 19^{ième}, 17^{ième}, 16^{ième}, 15^{ième}, 13^{ième} et 8^{ième} arrondissements. Cette convention sera reconduite pour la saison 2023/2024, les animations commenceront dès octobre 2023 et se poursuivront sur l'ensemble de l'année scolaire.

Dans le cadre du dispositif « génération 2024 » le Comité accompagne le groupe scolaire Epinettes/Kellner, (QPV – Paris 17^{ème}) dans son projet « olympisme Paris 2024- création d'un musée » par des animations régulières pendant l'année scolaire.

La liste des groupes scolaires identifiés en collaboration avec l'USEP sera communiquée aux présidents des clubs parisiens afin qu'ils puissent participer aux séances de découverte des établissements de leur arrondissement.

Le Comité souhaite développer ce projet « jeunes parisiens » avec l'UNSS également. Une convention pour cette nouvelle saison est en cours de signature, pour notamment réactiver les passerelles diverses avec les AS et développer « le dispositif jeunes officiels techniques » (conformément avec la convention nationale FFBad) ; un partenariat avec l'UNSS sur l'organisation d'un événement (compétition nationale) est à l'étude pour la prochaine saison.

D'autre part, nous étions présents lors des nombreuses animations organisées par l'UNSS et l'USEP à destination des jeunes. (Ex : journées olympiques scolaires...) lors de cette saison.

Jeunes

Parmi les axes forts du projet de développement de notre Comité se trouve le public jeune, il nous serait compliqué de le délaisser tant il est essentiel dans la construction d'un plan de développement durable.

Pour la deuxième saison consécutive plusieurs rassemblements sont organisés en amont des journées de réceptions des ICN, réunissant les catégories minibad et poussins, passage de plumes, ou rassemblement du dispositif DAD.... Le Comité souhaite également créer une « Académie jeune » dès la prochaine saison, pour accueillir les jeunes « talents » isolés, avec peu d'opposition dans leur club et leur permettre de participer à des séances supplémentaires.

Etudiants (STAPS)

Afin d'enrichir son offre de pratique et de pouvoir développer ses projets le Comité s'est rapproché (signature d'une convention) de l'UFR STAPS Paris Descartes. Le but est de créer un vivier d'éducateurs sur le territoire parisien, avec des étudiants diplômés (L1, L2, L3) pour encadrer nos sessions d'animations et celles des clubs dans le cadre de leur parcours universitaire.

Divers

De nombreuses animations ouvertes au grand public ont été organisées pour la découverte ou le développement du badminton parisien (une vingtaine cette saison). On peut citer quelques animations :

- Journée Paralympique à la place de la Bastille le samedi 08 octobre 2022.
- Foire de Paris du 27 avril au 8 mai 2023.
- Journée de découverte organisée à l'UNESCO le samedi 3 juin 2023.
- Journée Handisport organisé par la mairie Paris centre, en collaboration avec le club de WB le mercredi 21 juin 2023...
- Et diverses animations tous publics en collaboration avec les institutionnels parisiens et le milieu scolaire pour faire découvrir le badminton sur le territoire parisien (environ une vingtaine par saison).

D. Commission communication

Pendant toute la saison 2022/2023, le Comité a continué de vous transmettre en temps réel les informations nécessaires et les actualités du monde du badminton en les relayant sur nos réseaux.

Cette saison la création d'un compte Tiktok vient compléter nos réseaux, afin de toucher une population plus jeune et de diversifier les canaux de communication. Une chargée de communication (CDD ½ temps fin contrat juin 2024) a été embauché pour compléter l'équipe des permanents du Comité. Différentes thématiques vous ont été proposées sur nos réseaux : retour sur les animations et évènements du Comité et des clubs, interviews exclusives...

Vous pouvez retrouver toute l'actualité du badminton parisien à travers nos Newsletters mensuelles adressées à l'ensemble des licenciés(es) et institutionnels ainsi que des posts réguliers sur nos réseaux sociaux. (Facebook, Instagram, Twitter, Tiktok).

E. Commission Formation

1. Formation Officiels Techniques

La Commission Départementale des Officiels Techniques du Comité a organisé différentes formations lors de la saison 2022/2023 :

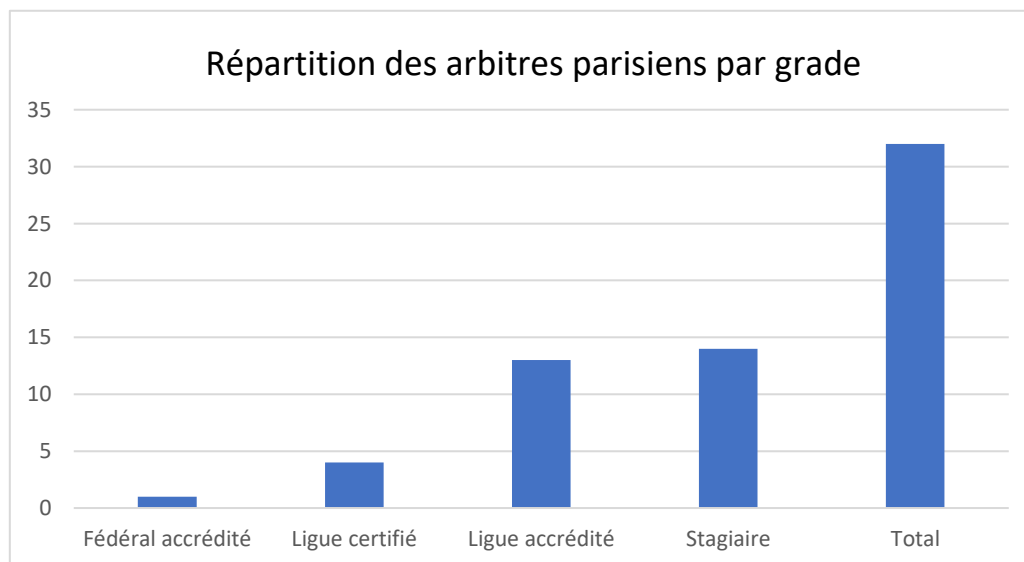
Juges de ligne

Peu de compétitions réclament la présence de juges de ligne : les compétitions internationales, les championnats de France et les journées de TOP 12. Le territoire parisien accueille les Internationaux de France de Badminton et d'un club évoluant en TOP 12. Une formation de juges de ligne a été organisée le 8 octobre 2022, en parallèle de la 2^e journée des interclubs nationaux ; elle a permis de former 12 nouveaux juges de ligne portant à 14 le nombre de juges de ligne parisiens. Deux d'entre eux étaient présents sur les play-offs du TOP 12 organisés à Elancourt les 5 et 6 mai 2023 (Karine BE de Linnam et Nicolas Ruelle du RCF).

Arbitrage

Le comité départemental de Paris a organisé trois formations d'arbitres de ligue accrédités en 2023, permettant de former 23 arbitres, dont 8 mineurs. Le nombre d'arbitres parisiens a augmenté considérablement, de 17 à 32 arbitres. Un examen d'arbitre de ligue accrédité s'est déroulé le 10 et 11 juin 2023 en parallèle du championnat départemental jeunes.

En mai 2023, les arbitres parisiens se répartissaient ainsi :



Avec son grade d'arbitre fédéral accréditée, Catherine Lagache (CD 75) a représenté le territoire parisien sur les championnats de France jeunes et vétérans au cours du mois de mai 2023.

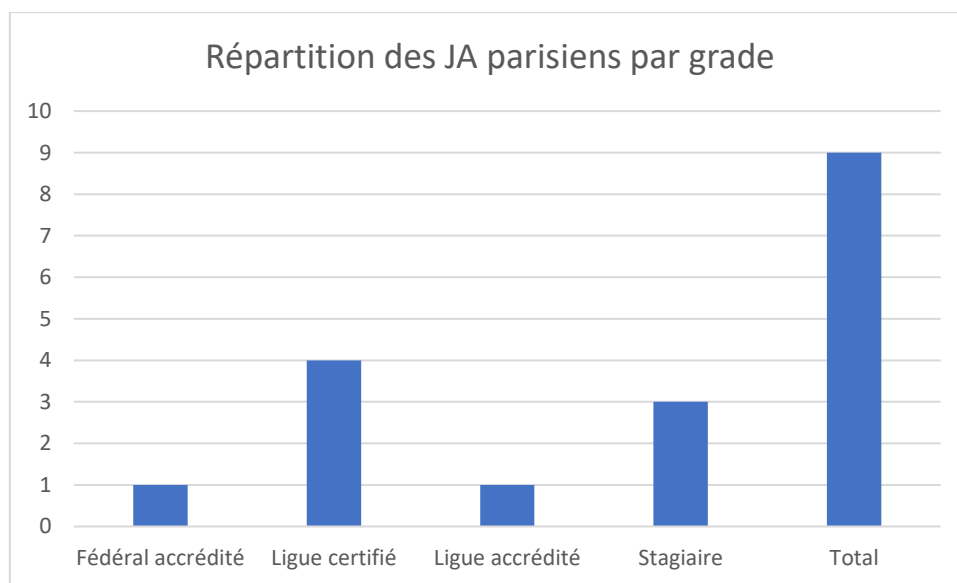
Gestionnaires et organisateurs de compétition

Le comité départemental de Paris a organisé deux formations GEO en octobre 2022 et janvier 2023. Cela a permis de former 31 nouveaux gestionnaires et organisateurs de compétition. Paris compte désormais 74 GEO formés.

Juge-Arbitrage

Une formation de juges-arbitres de ligue accrédités a eu lieu en mars 2023. Un Parisien y a pris part, Alexandre Ansault (BAD 18). Souhaitons-lui de réussir son examen JALA dans les mois à venir !

Le territoire parisien compte désormais neuf juges-arbitres dotés des grades suivants :



Pascal Candaille (RCF), juge-arbitre fédéral accrédité, a représenté le comité parisien sur les championnats de France jeunes en qualité de juge-arbitre adjoint.

2. Formation Techniciens

Deux formations AB1 ont été programmées en fin de saison. La 1^{ère} s'est déroulée les 23 et 24 avril 2023, rassemblant 4 stagiaires dont 2 parisiens. La suivante se déroulera les 24 et 25 juin prochains.

La formation se déroule en deux parties ; une partie théorique le matin dans les locaux du CDOS Paris 12^{ième}, l'après-midi une partie pratique au gymnase Alain Mimoun Paris 12^{ième}. Sur la 1^{ère} session, le groupe a été très dynamique et impliqué dans les échanges et situations proposés.

Cette saison, il n'y a pas eu de MODEF organisé faute d'inscrits.

F. Commission Financière

1. RAPPORT FINANCIER EXERCICE 2022

a. Compte de résultat 2022

CHARGES	2 022	%	2 021	%	Ecart	PRODUITS	2 022	%	2 021	%	Ecart
ACHATS	4 419	3,6%	4 000	4,3%	419	CHIFFRE D'AFFAIRES	31 552	26,0%	19 716	21,4%	11 836
Matériels (volants...)	2 660	2,2%	103	0,1%	2 557	Tournois/IC	15 326	12,6%	2 366	2,6%	12 960
Fourniture, textile et petit équip.	1 616	1,3%	2 860	3,1%	-1 244	Stages adultes et formations	2 162	1,8%	4 500	4,9%	-2 338
Logiciel et petit matériel info.	285	0,2%	206	0,2%	79	Prestations de services	12 406	10,2%	12 820	13,9%	-414
Autres fournitures	-142	-0,1%	831	0,9%	-973	Amendes interclubs	1 490	1,2%	30	0,0%	1 460
						Autres produits	168	0,1%			168
SERVICES EXTERIEURS	13 765	11,4%	8 448	9,2%	5 317	SUBVENTIONS EXP.	33 626	27,7%	25 461	27,6%	8 165
Locations	6 842	5,6%	4 570	5,0%	2 272	Sub FDVA	4 000	3,3%	2 000	2,2%	2 000
Animation et devlpt badminton	6 126	5,1%	3 788	4,1%	2 338	Sub ANS	7 959	6,6%	7 325	7,9%	634
Vacances techniques	797	0,7%	90	0,1%	707	Sub DIS - Ville de Paris	11 667	9,6%	10 000	10,8%	1 667
Prime d'assurances						Sub AAP	10 000	8,3%	6 136	6,7%	3 864
AUTRES SERVICES EXT.	10 500	8,7%	15 125	16,4%	-4 626	AUTRES PRODUITS	0	0,0%	100	0,1%	-100
Personnel extérieur à l'association	642	0,5%			642	Mécénat			100	0,1%	-100
Rém. d'intermédiaires et honoraires			3 600	3,9%	-3 600	Sponsoring					
Prestations info (Badnet, maint site)	819	0,7%	5 355	5,8%	-4 536						
Publicité, publication, RP	414	0,3%	1 068	1,2%	-655						
Frais de colloques, séminaires, confs											
Déplacements, missions et récep.	7 600	6,3%	4 107	4,5%	3 493						
Frais divers, cadeaux			470	0,5%	-470						
Frais postaux et frais télécoms	656	0,5%	369	0,4%	287						
Services bancaires et assimilés	151	0,1%	157	0,2%	-7						
Autres cotisations associations	218	0,2%			218						
IMPOTS, TAXES ET ASSIMILES	-133	-0,1%	889	1,0%	-1 022						
Organismes sociaux FP, CAP	-133	-0,1%	889	1,0%	-1 022						
CHARGES DE PERSONNEL	68 626	56,6%	57 324	62,2%	11 302	PRODUITS DE PERS.	16 000	13,2%	15 417	16,7%	583
Rémunérations du personnel	60 365	49,8%	55 324	60,0%	5 041	ANS Aide à l'emploi LC	8 500	7,0%	4 084	4,4%	4 416
Indemnités chômage partiel			-9 889	-10,7%	9 889	ANS Aide à l'emploi SS	7 500	6,2%	11 333	12,3%	-3 833
Charges sociales	8 261	6,8%	11 889	12,9%	-3 628						
AUTRES CHARGES DE GEST.	11 873	9,8%	4 100	4,4%	7 774	AUTRE PROD. DE GEST.	36 485	30,1%	29 312	31,8%	7 173
Tournois/stages/Interclubs/Interco	6 560	5,4%	951	1,0%	5 609	Retrocession LIFB	33 595	27,7%	26 493	28,7%	7 102
Affiliations CODEP/LIFB/FFBAD						Affiliations CODEP/LIFB/FFBAD	2 819	2,3%	2 819	3,1%	0
Cotisations liées à la vie statutaire	248	0,2%	149	0,2%	99	Produits des licences	71	0,1%			71
Autres charges gestion courante											
Recompenses clubs	5 066	4,2%	3 000	3,3%	2 066						
CHARGES FINANCIERES	20	0,0%	36	0,0%	-16	PRODUITS FINANCIERS	1 333	1,1%	412	0,4%	921
Total Charges financières	20	0,0%	36	0,0%	-16	Total Produits financiers	1 333	1,1%	412	0,4%	921
CHARGES EXCEPTIONNELLES	10 772	8,9%	660	0,7%	10 112	PRODUITS EXC.	2 215	1,8%	1 911	2,1%	304
Prov. et dotations amort/charges	10 703	8,8%	463	0,5%	10 240	Produits EXC/reprise de prov.	2 211	1,8%	1 911	2,1%	300
Charges exceptionnelles diverses	69	0,1%	197	0,2%	-128	Produits exceptionnels divers	4	0,0%			4
RESULTAT BENEFICIAIRE	1 368	1,1%	1 647	1,8%	-279	RESULTAT DEFICITAIRE					
TOTAL CHARGES	121 211	100%	92 229	100%	28 982	TOTAL PRODUITS	121 211	100%	92 229	100%	28 982
					31,4%						31,4%

Charges de l'exercice 2022

- Achat de marchandises en augmentation de + 419€
 - Baisse relative des différents postes compensée par le « rachat » de volant, poste particulièrement bas en 2021 (absence de compétitions due à la pandémie)
 - Augmentation du poste « Achat volants » : +2.557€
 - Diminution du poste « Fourniture et textiles » (1.244€)
- Services extérieurs : augmentation de +5.317€
 - Augmentation du poste animation (période estivale, bad en extérieur,) + 2.228€
 - Augmentation du poste location (gymnases...) +2.272€
 - Année beaucoup plus active que 2021 et augmentation des animations et activités
- Autres services extérieurs : diminution de +(4.624€)
 - Diminution importante des prestations honoraires (3.600€)
 - Augmentation du poste « Déplacements, missions » +3.493€
 - Diminution du poste prestations informatiques (site, Badnet...) (4.536€)
- Organismes sociaux : diminution de (133€)
 - Formation professionnelle impact – remboursement trop perçu 2021
- Charge de personnel : augmentation de (11.302€)
 - Augmentation des rémunérations (principalement transition CTD 1 Mois) + 5.041€
 - Impact des indemnités de chômage partiel 2021 +9.889€

En net salarial, en incluant les produits prestations (12.406€) et la subvention aides à l'emploi (16.000€) charge nette salaire s'élève à 40.220€ soit 33,18 % des charges totales de l'exercice.

- Autres charges de gestion courante : augmentation de (7.774€)
 - Augmentation du poste Tournoi/stages/interclubs/intercodeps +5.609€
 - Augmentation du poste récompenses club +2.066€
- Charges exceptionnelles : augmentation de +10.240€
 - Augmentation dotation aux amortissements du matériel informatique : + 590€
 - Provision pour déménagement et aménagement : +3000€
 - Provisions charges Paris 2024 : +3150€
 - Provisions charges animation JOP2024 et projet Ecoresponsabilité : +3.500€

Le total des charges s'élève à 121.211€, en augmentation de 28.984€ par rapport à l'exercice 2021 (soit 31,4%) faisant ressortir un bénéfice de : 1.368€

Produits de l'exercice 2022

- Chiffre d'affaires : en augmentation de +11.836€
 - Tournois et inscriptions : augmentation de +12.960€ correspond aux produits ICR 2022/2023 et aux championnats départementaux organisés en 2022.
 - Diminution des stages et formations réalisés en début de saison (2.338€)
 - Prestations de services correspondant à une année pleine, sport en entreprise, EHPAD, et animations de découvertes.
 - Amendes, retour à la normale... +1.600€
- Subventions d'exploitations : en augmentation de +8.165€
 - AAP FDVA en augmentation de 2.000€
 - Subventions ANS en augmentation de +634€
 - Subvention MDP en augmentation + 1.667€
 - Subvention AAP digitalisation « CNOSF, MDP, Paris 2024 » en augmentation de +3.684€

Les subventions comptabilisées sur l'exercice 2022 correspondent au prorata annuel, et constatées sur le principe de PCA en fonction de la date de versement et de réalisation des actions.

- Aide à l'emploi en augmentation de +583 €
 - Aide pour le poste Agent de Développement et nouvelle consolidation de l'emploi (3.833€)
 - Aide à l'emploi sur une année pleine et consolidation de l'emploi pour le poste de CTD +4.416€
- Produits de gestion courante en augmentation de +7.173€
 - Rétrocession LIFB correspondant à l'impact du traitement des PCA de 8/12èmes des produits de licences 2022.
 - Retour à un nombre de licences pré-COVID
- Produits financiers en augmentation de 928€
 - Augmentation du taux du livret A et de l'augmentation de la disponibilité cashflow
- Produits exceptionnels en augmentation de 304€
 - Reprise des provisions « plan de solidarité » et régularisation des PCA antérieurs.

Le total des produits s'élève à 121.211 € en augmentation de 28.984 € par rapport à l'exercice 2021 soit 23,91% en faisant ressortir un bénéfice de : 1.368 €.

b. Bilan exercice 2022

ACTIF	2 022	%	2 021	%	Ecart	PASSIF	2 022	%	2 021	%	Ecart
ACTIF IMMOBILISE	2 490	1,4%	1 879	1,3%	611	RESERVES	62 579	35,3%	61 211	41,5%	1 368
Immos incorporelles						Autres réserves (projet asso salarié)	9 022		7 375		1 647
Immos corporelles	2 490		1 879		611	Report à nouveau	52 189		52 189		0
Immos financières						Résultat de l'exercice	1 368		1 647		-279
CRÉANCES	9 420	5,3%	7 607	5,2%	1 813	PROV. RISQUE/CHARGE	12 040	6,8%	2 390	1,6%	9 650
Créances clients	3 765		295		3 470						
Produits à recevoir	5 655		7 312		-1 657						
Charges constatées d'av.											
DISPONIBILITES	165 282	93,3%	137 910	93,6%	27 372	DETTES	102 573	0	83 794	0	18 779
SG livret	77 685		77 685		0	Dettes fournisseurs	12 789		2 614		10 175
SG livret bis	86 193		58 893		27 300	Factures non parvenues	15 152		17 659		-2 507
Compte courant SG	1 404		1 331		73	Dettes fiscales et sociales	5 508		9 395		-3 887
						Autres dettes	65		6 126		-6 061
						Produits constatés d'avance	69 059		48 000		21 059
TOTAL ACTIF	177 192	100%	147 396	100%	29 797	TOTAL PASSIF	177 192	35%	147 396	33%	29 797
					20,2%						20,2%

ACTIF

- Cash disponible de 165.282€
- Créances
 - Comptes rattachés de 3.765€
 - Produits à recevoir de 5.655€ (rétrocessions de licences et dialogue de gestion)
- Les actifs immobilisés de 2.490€
 - Constitués des actifs et dotations pour amortissements du matériel informatique.

PASSIF

- PCA de 69.059€ (subventions d'aides à l'emploi et MDP, rétrocessions licences au 8/12èmes)
- FNP de 15.152€ : informatique et divers achats (animation, matériel...)
- RAN à hauteur de 52.189€
- Réserves projet associatif salarié à hauteur de 9.022€
- Provision pour charges à hauteur de 12.040€
 - Provision pour le plan de relance « aide aux clubs » : 2.390€
 - Provision pour déménagement et aménagement : 3.000€
 - Provisions charges Paris 2024 : 3.150€
 - Provisions charges animation JOP2024 et projet « Ecoresponsabilité » : 3.500€
- Dettes fournisseurs et cptes rattachés de 12.789€
- Dettes fiscales et sociales de 5.508€ (dettes des cotisations sociales, décalage dû à l'application du dispositif aide Etat).

Le total de l'Actif et du Passif s'élève à 177.192 €, en augmentation de 29.796 € par rapport à l'exercice 2021 soit 20,2%.

2. RAPPORT FINANCIER BUDGET 2023

a. Compte de résultat budget 2023

CHARGES	2 023	%	2 022	%	Ecart	PRODUITS	2 023	%	2 022	%	Ecart
ACHATS	5 770	5,1%	4 205	4,1%	1 565	CHIFFRE D'AFFAIRES	24 880	22,2%	19 100	18,5%	5 780
Matériels (volants...)	2 370	2,1%	2 200	2,1%	170	Tournois/IC	11 720	10,4%	8 000	7,7%	3 720
Fourniture, textile et petit équip.	2 900	2,6%	1 005	1,0%	1 895	Stages adultes et formations	10 040	8,9%	3 000	2,9%	7 040
Logiciel et petit matériel info.		0,0%		0,0%		Prestations de services	3 120	2,8%	6 600	6,4%	-3 480
Autres fournitures	500	0,4%	1 000	1,0%	-500	Ventes de produits		0,0%	1 500	1,4%	-1 500
SERVICES EXTERIEURS	11 534	10,3%	10 301	10,0%	1 233	SUBVENTIONS EXP.	36 000	32,1%	29 000	28,0%	7 000
Locations (CDOS et gymnases)	7 289	6,5%	6 456	6,2%	833	Sub ligue et fédération	1 500	1,3%	1 500	1,4%	
Animation/Stage et devlpt Badminton	1 500	1,3%	2 000	1,9%	-500	Sub ANS	8 000	7,1%	5 000	4,8%	3 000
Vacations techniques	2 745	2,4%	1 845	1,8%	900	Sub DJS - Ville de Paris	12 500	11,1%	12 500	12,1%	
Prime d'assurances						CDOS					
Autres honoraires						AAP MDP	14 000	12,5%	10 000	9,7%	4 000
AUTRES SERVICES EXT.	9 769	8,7%	10 854	10,5%	-1 086	AUTRES PRODUITS	0	0,0%	0	0,0%	0
Personnel extérieur à l'association	1 500	1,3%	1 900	1,8%	-400	Mécénat					
Rém. d'intermédiaires et honoraires						Sponsoring					
Prestations info (Badnet, maint site)	1 684	1,5%	1 500	1,4%	184						
Publicité, publication, RP	2 043	1,8%	1 456	1,4%	587						
Frais de colloques, séminaires, confs	1 320	1,2%	2 200	2,1%	-880						
Déplacements, missions et récep.	2 033	1,8%	2 720	2,6%	-687						
Frais divers, cadeaux											
Frais postaux et frais télécoms	660	0,6%	550	0,5%	110						
Services bancaires et assimilés	29	0,0%	29	0,0%							
Autres cotisations associations	500	0,4%	500	0,5%							
IMPOTS, TAXES ET ASSIMILES	500	0,4%	500	0,5%	0						
Organismes sociaux FP, CAP	500	0,4%	500	0,5%							
CHARGES DE PERSONNEL	74 380	66,2%	71 848	69,4%	2 532	PRODUITS DE PERS.	8 500	7,6%	18 500	17,9%	-10 000
Rémunérations du personnel	46 800	41,7%	55 000	53,2%	-8 200	ANS Aide à l'emploi LC	8 500	7,6%	8 500	8,2%	
Charges sociales	27 580	24,6%	16 848	16,3%	10 732	ANS Aide à l'emploi SS	0	0,0%	10 000	9,7%	-10 000
Indemnités chômage partiel					0			0,0%		0,0%	
AUTRES CHARGES DE GEST.	4 455	4,0%	5 034	4,9%	-579	AUTRE PROD. DE GEST.	42 325	37,7%	36 270	35,1%	6 055
Tournois/stages/Interclubs/Interco	830	0,7%	0	0,0%	830	Retrocession LIFB	33 745	30,0%	31 770	30,7%	1 975
Affiliations CODEP/LIFB/FFBAD	400	0,4%	350	0,3%	50	Affiliations CODEP/LIFB/FFBAD	8 580	7,6%	4 500	4,3%	4 080
Cotisations liées à la vie statuaire	99	0,1%	99	0,1%	0						
Récompense clubs, formations et tournois	3 126	2,8%	4 585	4,4%	-1 459	Autres produits de gest.					
Autres charges de gestion courante											
CHARGES FINANCIERES	71	0,1%	71	0,1%	0	PRODUITS FINANCIERS	600	0,5%	600	0,6%	0
Charges financières	71	0,1%	71	0,1%	0	Produits financiers	600	0,5%	600	0,6%	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 826	5,2%	486	0,5%	5 340	PRODUITS EXC.					
Prov. et dotations amort/charges	826	0,7%	486	0,5%	340	Produits EXC/reprise de prov.					
Charges exceptionnelles diverses	5 000	4,5%			5 000	Produits exceptionnels divers					
RESULTAT BENEFICIAIRE	0	0,0%	170	0,2%	-170	RESULTAT DEFICITAIRE					
TOTAL CHARGES	112 305	100%	103 470	100%	8 835	TOTAL PRODUITS	112 305	100%	103 470	100%	8 835
					8,5%						8,5%

CHARGES DE L'EXERCICE

- Achat de marchandises
 - Inflation sur les volants, achats de raquettes pour animation, textiles CA/salariés, équipe Intercomités.
- Services extérieurs
 - Légère baisse du poste animation (période estivale, badminton en extérieur)
 - Augmentation location gymnases et loyer CDOS
 - Augmentation vacations techniques entreprises, sport séniors ou scolaires
- Autres services extérieurs
 - Diverses rationalisations pour une baisse globale de 9%
- Charges de personnel
 - Rémunération et charges sociales de retour à la normale incluant le ½ temps supplémentaire – Juin 2024.

Le net salarial équivaut à 63 k€, incluant les produits de prestation de services et aides à l'emploi, soit 56% du budget 2023 (en hausse de 23%).

- Autres Charges de gestion courante
 - Transferts entre postes et utilisation d'existants
- Charges exceptionnelles
 - Dotation aux amortissements du matériel informatique et diverses provisions

PRODUITS DE L'EXERCICE

- Chiffre d'affaires
 - Tournois et inscriptions : augmentation de la fréquentation et éventuel CDJ CODEP75
 - Forte augmentation des stages et formations
 - Diminution des prestations extérieures et des ventes de produits
- Subventions d'exploitations
 - Légère augmentation côté MDP
 - Les subventions sur le budget 2023 sont traitées en fonction de la période associée au projet et de la date de versement pour une éventuelle prise en compte en PCA
- Autres produits
 - Budget voté en CA avant les résultats des amendes IC
- Aide à l'emploi
 - Fin de l'AAE du CTD
- Produits de gestion courante
 - Rétrocession LIFB correspondante à l'impact du traitement des PCA 8/12èmes des produits de licences 2022, en augmentation.

Le total des charges et des produits s'élève à 112.305€, en augmentation de 8.835 € par rapport au budget 2022 soit 8,5% faisant ressortir un bénéfice de 0€.

b. Bilan budget prévisionnel 2023

ACTIF	2 023	%	2 022	%	Ecart	PASSIF	2 023	%	2 022	%	Ecart
ACTIF IMMOBILISE	826	0,8%	560	0,5%	266	RESERVES	59 066	54,7%	59 066	55,7%	0
<i>Immos incorporelles</i>						<i>Autres rés. (projet asso salarié)</i>	7 007		6 837		170
<i>Immos corporelles</i>	826		560		266	<i>Report à nouveau</i>	52 059		52 059		0
<i>Immos financières</i>						<i>Résultat de l'exercice</i>	0		170		-170
CREANCES	6 100	5,6%	10 067	9,5%	-3 967	PROV. RISQUE/CHARGE	8 000	7,4%	2 000	1,9%	6 000
<i>Créances clients</i>	1 600		2 567		-967						
<i>Produits à recevoir</i>	4 500		7 500		-3 000						
<i>Charges constatées d'av.</i>											
DISPONIBILITES	101 140	93,6%	95 439	90,0%	5 701	DETTES	41 000	37,9%	45 000	42,4%	-4 000
<i>SG livret</i>						<i>Dettes fournisseurs</i>	2 000		2 500		-500
<i>SG livret bis</i>						<i>Factures non parvenues</i>	6 500		10 000		-3 500
<i>Compte courant SG</i>						<i>Dettes fiscales et sociales</i>	2 500		2 500		0
						<i>Autres dettes</i>					0
						<i>Produits constatés d'avance</i>	30 000		30 000		0
TOTAL ACTIF	108 066	100%	106 066	100%	2 000	TOTAL PASSIF	108 066	100%	106 066	100%	2 000
					1,9%						1,9%

PASSIF

- PCA de 30.000€ (subventions, aides à l'emploi et MDP, les rétrocessions licences (8/12)),
- FNP de 6.500€ (informatique et divers achats)
- RAN de 52.059€
- Provision pour charges de 8.000€
- Réserves projet associatif salarié de 7.007€
- Dettes fournisseurs et cptes rattachés de 2.000€
- Dettes fiscales et sociales de 2.500€

ACTIF

- Cash disponible de 101.140€
- Créances et comptes rattachés de 1.600€
- Créances clients divers et autres de 1.982€
- Produits à recevoir de 4.500€
- Actifs nets informatiques de 826€ (actifs et dotations pour amortissement)

Le total de l'Actif et Passif s'élèvent à 108.066€ en augmentation de 2.000€ par rapport au budget 2022 soit 1,85%.

Annexe

RAPPORT DU VERIFICATEUR AUX COMPTES **POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

Dans le cadre de la mission de vérificateur des comptes annuels de l'association CODEP 75 de BADMINTON pour l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022 et conformément à mon engagement, j'ai procédé aux contrôles et vérifications d'usage de la comptabilité.

A la date de mes travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

J'atteste que les comptes qui vous sont présentés sont sincères et réguliers et qu'ils représentent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'association.

Les comptes annuels se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	:	177 192 euros
-----------------------	----------	----------------------

Chiffre d'affaires	:	31 552 euros
---------------------------	----------	---------------------

Résultat net comptable (bénéfice)	:	1 368 euros
--	----------	--------------------

Fait à Paris

Le 23 mai 2023

Nom du vérificateur aux comptes : JEAN BRUNET

Signature

